



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sida

Question écrite n° 70984

Texte de la question

Mme Geneviève Gosselin-Fleury alerte Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur les résultats d'une récente étude sur le port du préservatif chez les étudiants à l'occasion de la journée internationale de lutte contre le sida. En effet 33 % d'entre eux déclarent ne jamais en porter, soit une hausse de trois points par rapport à 2013, seulement un tiers en utilise systématiquement contre 41 % l'année précédente. Enfin 33 % n'effectuent jamais de test de dépistage du VIH en cas de changement de partenaire. Cette étude témoigne d'un relâchement parmi la population étudiante qui a tendance à penser que le sida est une maladie qu'on peut facilement traiter et qui ne touche pas autant leur génération. Or entre 2011 et 2013 la proportion de personnes testées positives a augmenté de 7 %. Malgré les campagnes de sensibilisation, une partie des jeunes reste mal informée sur les modes de transmission du sida. Aussi elle lui demande quelles sont les mesures de prévention et d'information envisagées par son ministère pour rappeler aux jeunes que le port du préservatif et le dépistage sont indispensables.

Texte de la réponse

Plusieurs enquêtes représentatives en France confirment que les jeunes Français de moins de 18 ans figurent depuis 2001 parmi les jeunes occidentaux qui utilisent le plus le préservatif : 85 % lors du dernier rapport sexuel. De même, les jeunes âgés de 18 à 30 ans sont deux fois plus nombreux que les répondants des autres classes d'âge à déclarer avoir utilisé un préservatif lors de leur dernier rapport sexuel (enquête nationale 2010). Globalement, on observe une stabilité du niveau des connaissances relatives aux modes de transmission du virus du sida. Toutefois les jeunes de 18 à 30 ans sont un peu moins informés que leurs aînés sur les connaissances des modes de transmission de la maladie et l'existence des traitements antirétroviraux ; ils sont moins nombreux aussi à reconnaître l'efficacité du préservatif. En revanche, ils sont plus nombreux à connaître le traitement d'urgence. Ces résultats préoccupants ont motivé l'inclusion dans le plan national de lutte contre le VIH et les infections sexuellement transmissibles (IST) 2010 - 2014 de stratégies de prévention en direction des jeunes qui se déclinent en une dizaine d'actions. L'institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) a développé depuis 2012 une stratégie de santé sexuelle plus particulièrement ciblée sur ce public. Elle a pour objectifs d'améliorer l'accessibilité, l'offre et la qualité en éducation à la sexualité et de promouvoir l'utilisation du préservatif et le dépistage du VIH et des IST dans une approche globale et positive de santé sexuelle. Depuis 2010, toutes les campagnes médiatiques, audiovisuelles nationales ou de proximité, portant sur les IST ou le VIH ont intégré l'usage du préservatif en direction de ce public. De plus, l'INPES a créé un portail internet unique en direction des jeunes « onsexprime » et a innové en réalisant de nombreuses vidéos téléchargeables sur « Youtube » abordant les premières fois, les déterminants de prises de risque, l'utilisation des préservatifs avec deux mascottes animées qui ont été téléchargées des millions de fois. Enfin les associations de prévention sont des acteurs indispensables pour relayer et adapter l'information auprès des jeunes. Des actions supplémentaires, en direction des jeunes, seront par ailleurs développées avec la participation des associations aux missions des futurs centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD) du VIH et des IST.

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Gosselin-Fleury](#)

Circonscription : Manche (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70984

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 12 mai 2015

Question publiée au JO le : [9 décembre 2014](#), page 10153

Réponse publiée au JO le : [26 mai 2015](#), page 3945